



Flash Info

JANVIER 2012

N° 15



Edito

Bonjour à vous toutes et à vous tous, et tout d'abord, permettez moi, en ce début d'année de vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé, et réussite de tous vos projets.

L'année 2011 a été riche en événements avec la mise en place du programme de réduction des déchets, le renforcement de l'animation de terrain sur le tri et la réduction des déchets, la réflexion sur une stratégie plus approfondie de communication, la relance des marchés de prestation de service et la poursuite des procédures de l'ISDND des Parrines, et les différentes concertations sur une éventuelle modification de nos statuts.

Toute l'équipe du SYDEVOM a été fortement mobilisée et n'a pas ménagé sa peine.

Au niveau des marchés, la relance de la consultation avec une option à 5 ans permettant aux prestataires d'amortir le matériel nécessaire à la gestion des quais a permis de faire des économies significatives de -5.5% à -20% selon les quais et ce, malgré la hausse du gasoil.

Le tri, quant à lui progresse, la quantité de déchets résiduels (om) baisse, ce qui fait que le taux de tri (part des déchets triés au regard des déchets produits par les habitants) augmente et avoisine les 13.3% (13.1% l'année dernière).

En mon nom et au nom de tous les élus, je tiens à remercier l'ensemble du personnel et les adhérents pour ces bons résultats qu'il convient de confirmer.

Concernant la réduction des déchets, vous trouverez dans ce flash info, un résumé du programme qui, pour être efficace demande une nouvelle fois les efforts de chacun d'entre nous.

En outre, en ces temps difficiles, il est plus que jamais nécessaire d'être solidaires et unis pour faire avancer le tri, la réduction des déchets et d'une manière générale la maîtrise des coûts.

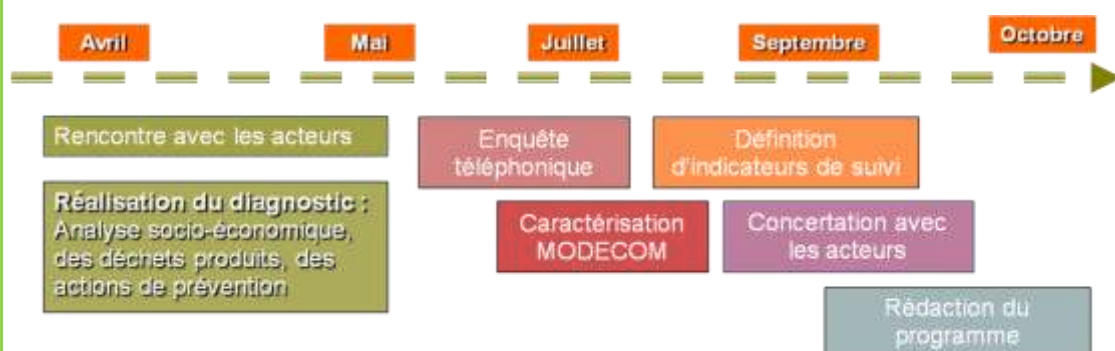
René MASSETTE
Président du SYDEVOM

Point sur le programme prévention :

Déroulement du PLP

Le SYDEVOM s'est engagé depuis le 10 décembre 2010 dans un programme local de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME. L'objectif de la première année était de réaliser un diagnostic du territoire, d'élaborer le programme de prévention et de créer une matrice des coûts. Ce rapport qui déterminera le versement des aides a été remis à l'ADEME le 18 Novembre 2011.

L'objectif du PLP est de réduire de 7% en 5 ans (pour 2015) soit une diminution de 3 400 tonnes ce qui équivaut à 30 kg/habitant.



Résumé du diagnostic de territoire

Le SYDEVOM de Haute Provence (Syndicat mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) couvre 82 % du département des Alpes de Haute Provence soit 164 communes. C'est un territoire à dominante rurale, géographie de montagne, avec une économie principalement tertiaire et un impact touristique fort. C'est un territoire ayant déjà engagé des actions de prévention hors programme structuré.

En 2009, sa population est de 114 584 habitants et le nombre de logements est de 79 531 dont 31% sont des résidences secondaires.

Pour résumé, ses atouts sont :

- Territoire à dominante rurale favorisant le compostage
- Gisement d'ordures ménagères résiduelles en baisse
- Enjeux quantitatifs encore importants
- Réseau de collecte des piles sur lequel s'appuyer
- Des acteurs peu nombreux mais bien implantés sur le territoire
- Des actions de prévention déjà bien en place
- De nouveaux partenaires identifiés et volontaires

Et ses faiblesses sont :

- Peu de visibilité sur la compétence collecte des déchets
- Impact touristique important sur la production d'ordures ménagères résiduelles
- Croissance des apports en déchèterie
- Peu de porteurs de projet d'actions de prévention
- Manque de réelle mesure incitative pour convaincre les ménages et les entreprises
- Faible lien avec la population nécessitant de passer par des relais locaux

Campagne de caractérisation des déchets

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets, le SYDEVOM a souhaité réaliser une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles afin de déterminer les gisements d'évitement possibles.

Cette « autopsie des poubelles » également appelée MODECOM a eu lieu du 11 juillet au 13 juillet 2011.

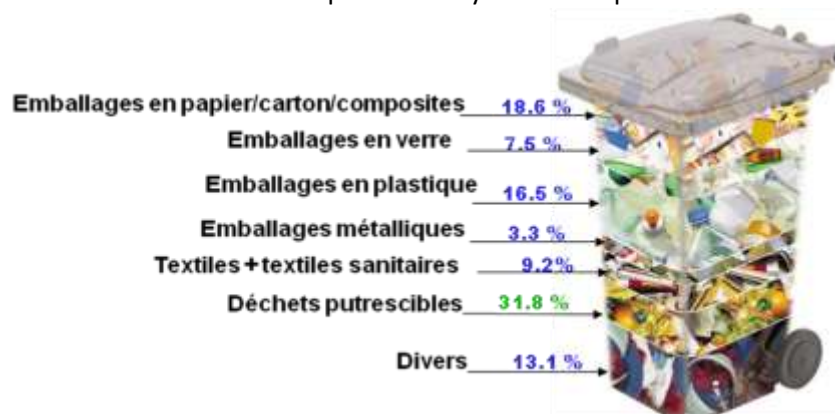
Afin de réaliser une campagne de caractérisation qui soit la plus représentative possible des comportements observables sur le territoire du SYDEVOM, **il semblait pertinent de caractériser 6 échantillons d'OMR avec différentes typologies d'habitat**. Le choix des collectivités échantillonnées s'est porté sur :

- CC Trois Vallées (urbain)
- CC Asse et Affluents (touristique)
- Commune d'Aiglun (rural)
- SMIRTOM de Volonne (mixte à dominante rurale)
- SEDEM de Peyruis (mixte à dominante rurale)
- CC Haut Verdon Val d'Allos (touristique)

Ces collectivités représentent 43 679 habitants, soit 38% de la population du SYDEVOM.

Le SYDEVOM a confié au bureau d'étude Verdicité la réalisation des échantillonnages et le tri sur le quai de transfert de Lurs. Les échantillonnages sur les autres quais ont été réalisés par le SYDEVOM puis transférés vers le quai de Lurs.

Voici les résultats de la composition moyenne de la poubelle du territoire SYDEVOM :



Ce qu'il faut retenir de ce MODECOM :

A partir des résultats de la campagne de caractérisation, il apparaît que **46.37% des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) du SYDEVOM seraient évitables**, ce qui laisse une marge de manœuvre intéressante dans l'optique d'atteindre l'objectif des 7% défini par le programme de prévention. Certaines actions semblent prioritaires :

- Des actions sur le compostage domestique (les fermentescibles représentent 31.8% des OMR),
- Des actions d'éco-exemplarité : pour la réussite du programme de prévention, il est primordial de montrer aux usagers qu'il s'agit d'un effort partagé par tous, y compris les services des collectivités et les élus. Les actions éco-exemplaires sur la production de papiers du bureau sont un exemple de ce qui est généralement fait.
- Un travail avec les producteurs professionnels qui utilisent les services de collecte : les médecins, les pharmaciens, mais aussi les différentes administrations.

Outre les gisements pouvant faire l'objet d'actions de prévention, la campagne de caractérisation a permis de révéler qu'un quart des OMR actuelles est constitué de déchets qui devraient être orientés vers le tri. Un rappel des consignes de tri régulier est nécessaire, notamment sur les secteurs touristiques du territoire.





Résumé de l'enquête d'opinion

En complément du diagnostic de territoire et du MODECOM, le SYDEVOM a mandaté le cabinet AKAL Conseil pour effectuer une enquête d'opinion.

Les objectifs de cette enquête étaient de :

- Connaître le pourcentage de personnes déjà sensibilisées à la prévention,
- Connaître les gestes que les gens disent pratiquer afin d'évaluer les marges de progression,
- Savoir si les habitants du SYDEVOM connaissent la structure

Pour la réalisation de celle-ci, le cabinet AKAL Conseil a procédé à 500 entretiens téléphoniques effectués sur prise de rendez-vous. A noter, des habitants de tous les adhérents du SYDEVOM 04 ont été interrogés.

Quels enseignements en retirons-nous ?

- Il est apparu que la réduction des déchets est une véritable priorité au niveau local. En effet, **96%** des habitants interrogés déclarent cette action de réduction des déchets comme devant être une priorité pour leur commune.
- Un grand nombre de gestes ont été déclarés comme réalisés quotidiennement par une grande majorité des habitants (utilisation de sacs réutilisables, l'achat de produits frais locaux, le don de vêtements à des associations...). Cependant, certains gestes sont plus difficiles à mettre en œuvre et à systématiser (louer ou emprunter un objet, mettre un autocollant stop pub).
- Enfin, **6 personnes sur 10** souhaitent recevoir des informations concernant la prévention via les principaux médias (radio, journaux, télé) mais aussi via l'internet, les mails et le courrier (paradoxal !).

Stratégie de communication

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication le SYDEVOM a choisi une agence de communication avignonnaise « Sur le Pont communication ».

L'agence a pour objectif d'établir en premier lieu un diagnostic et un audit de la communication actuelle du SYDEVOM, de nous guider dans une nouvelle stratégie de communication, de créer une identité particulière au programme local de prévention et d'améliorer ou de nous proposer de nouveaux outils de communication (nouvelle charte graphique, affiches sur le tri sélectif, totems ...).

Après la présentation de l'audit et de plusieurs propositions de stratégie de communication lors de la dernière commission communication, les délégués communication ont voté la stratégie spécifique au programme de prévention.

La proposition retenue est de communiquer sur l'idée d'un défi en se servant du chiffre 7 correspondant à l'objectif de diminution de 7 % des déchets sur 5 ans but principal du programme de prévention.

Le SYDEVOM propose à la population de **relever ce défi**, il crée un engouement à être exemplaire dans cette démarche, une fierté d'appartenance à un territoire exemplaire !

Le résultat des différentes études commandées par le SYDEVOM indique une **volonté de changement** dans les comportements ainsi qu'une information plus complète, plus explicative.

L'objectif est de dire que certes nous n'allons pas sauver le monde, mais nous allons atteindre ensemble un objectif quantifiable et réalisable :

-7% en 2015.

Nous proposons ainsi de créer un élan collectif autour de ce défi, en communiquant autour des valeurs du challenge.



Exemple de logo possible |

Programme Local de Prévention

Plan d'actions

Les 8 et 15 septembre 2011, le SYDEVOM a organisé à la Robine-sur-Galabre, 4 ateliers de réflexion pour lesquels différents acteurs du territoire étaient présents : collectivités (élus et agents), associations, administrations, entreprises d'insertion...

Ces 2 journées d'échange ont permis de faire émerger une cinquantaine d'idées d'actions à porter dans le cadre du programme de prévention. Le SYDEVOM ne pouvant néanmoins les maintenir toutes, celui-ci a dû procéder à une sélection. 25 actions ont été donc retenues. Ce choix a été présenté et validé au Comité de pilotage du 17 octobre à Aiglun. Voici le programme d'actions du PLP pour les 4 prochaines années :



Axe n°1 : Sensibilisation des publics à la prévention

- 1- Communication sur la prévention et le programme local de prévention
- 2- Communication auprès des scolaires sur la prévention
- 3- Sensibilisation/formation des agents et élus des collectivités
- 4- Sensibilisation du grand public et/ou des consommateurs à leur production de déchets
- 5- Accompagner un projet d'étudiants sur la réduction des déchets



Axe n°2 : Actions éco-exemplaires de la collectivité

- 6- Le SYDEVOM : collectivité exemplaire
- 7- L'éco-exemplarité dans les collectivités
- 8- Promotion de la prévention



Axe n°3 : Actions emblématiques nationales

- 9- Communication grand public sur le compostage
- 10- Distribution des composteurs sur le territoire SYDEVOM
- 11- Accompagnement à la pratique du compostage
- 12- Promotion du compostage auprès des établissements accueillant des enfants
- 13- Accompagnement pour l'installation d'une unité de compostage au sein d'un établissement accueillant des enfants
- 14- Développement de l'opération STOP PUB
- 15- Inciter au compostage semi-collectif
- 16- Limiter l'usage des sacs de caisse chez les petits commerçants et/ou commerçants ambulants

Axe n°4 : Autres actions d'évitement de la production de déchets

- 17- Limitation du gaspillage alimentaire
- 18- Gestion raisonnée des déchets verts (particuliers)
- 19- Gestion raisonnée des déchets verts (collectivité)
- 20- Favoriser le réemploi – la réparation – la location
- 21- Opération 3 C : compostage dans les cantines de collèges des Alpes de Haute-Provence



Axe n°5 : Actions de prévention quantitative de déchets des entreprises

- 22- Sensibilisation et accompagnement des hôteliers et/ou restaurateurs à une réduction quantitative de leurs déchets
- 23- Sensibilisation et accompagnement des campings à une réduction quantitative de leurs déchets

Axe n°6 : Actions de prévention qualitative

- 24- Promouvoir et développer les points de collecte des déchets dangereux chez nos adhérents
- 25- Déchets Dangereux : j'évite ou je trie

Veille législative

Déchèteries : projet de décret modifiant la rubrique ICPE 2710 à l'étude

Il est à prévoir que la rubrique 2710 de la nomenclature ICPE (Installations de collecte des déchets apportés par leur producteur initial) soit complètement refondue. Jusqu'à présent, les seuils de déclaration et autorisation étaient fixés en fonction de la surface des installations (hors espaces verts). Le projet raisonne en « quantité de déchets **susceptibles d'être présente** dans l'installation » concernant les déchets dangereux. Ainsi, l'installation sera soumise à autorisation pour une quantité supérieure à 7 tonnes, et soumise à déclaration avec contrôles périodiques pour une quantité comprise entre 1 et 7 tonnes.

Quant aux déchets non dangereux, les seuils sont fixés en « volume de déchets **susceptibles d'être présents** dans l'installation » exprimés en m³. Pour un volume supérieur à 600 m³, l'installation sera soumise à autorisation. Entre 300 et 600 m³ elle sera soumise à la nouvelle démarche **d'enregistrement**, et déclaration avec contrôles périodiques entre 100 et 300 m³.

Vous l'aurez compris, cette évolution va fortement impacter la réglementation avec une refonte totale de la rubrique. Il est donc impératif de suivre la publication de ce décret dans les prochaines semaines afin de se mettre en conformité. Nous vous tiendrons bien sûr au courant et nous tenons à votre disposition pour tout appui technique.

Ecofolio : les soutiens à la hausse pour 2010

L'éco-organisme du papier Eco-folio a revu ses soutiens à la tonne triée à la hausse pour l'année 2010. En effet, le soutien pour cette année s'élève à 26 € par tonne de papier de qualité 1.11 (contre 17€ pour l'année 2009). Ainsi, les adhérents du SYDEVOM partageront une enveloppe de 53 000 €. Rappelons que les prix de rachat du papier ont également augmentés en 2010, et que la somme de ces recettes et du soutien éco-folio

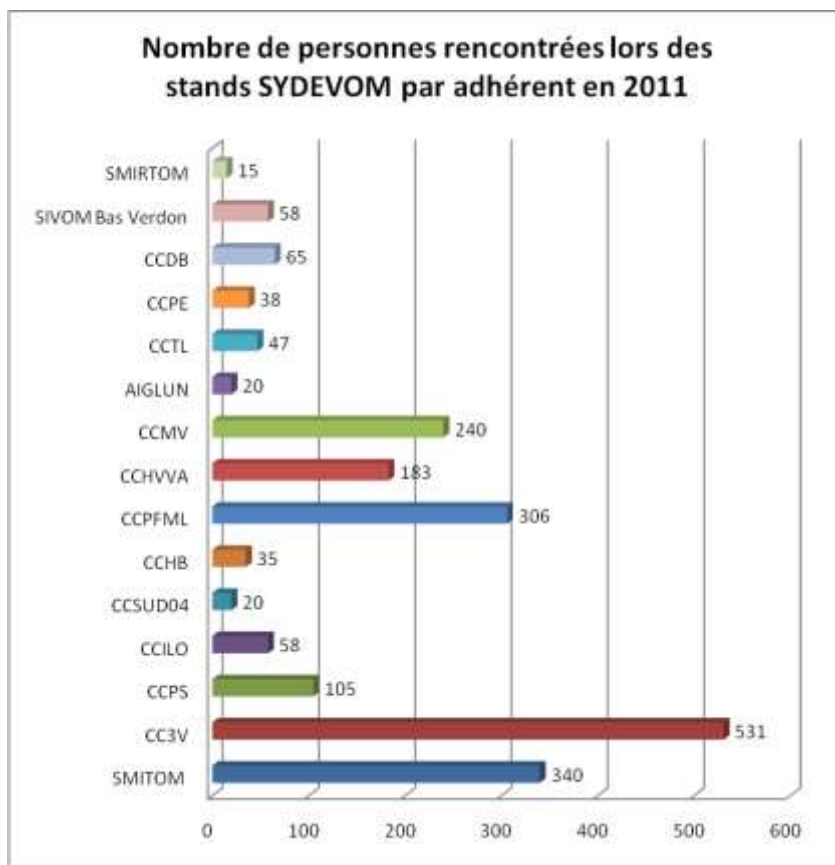
couvre en totalité les coûts de collecte. Vous l'aurez compris, le papier est le flux à ne pas sous-estimer dans les prévisions de développement des Points d'Apports Volontaires (PAV).



Bilan des stands 2011

L'année 2011 a été très riche en actions de terrain. En effet, environ 2060 personnes ont été rencontrées lors de diverses manifestations (contre 1022 en 2010). Le SYDEVOM a répondu de manière positive à de nouvelles demandes telles que les foires de l'herboristerie à St Etienne les Orgues, la foire agricole d'Ongles, ou encore la foire de Sisteron. Outre ces « ajouts », Amandine (nouvelle ADT) a également renforcé la sensibilisation dans le quart Sud Est du département avec pas moins de 510 personnes sensibilisées sur de nombreux stands (marchés, fêtes, foires,...). Comme on peut le noter sur le vis-à-vis, la majeure partie des collectivités adhérentes a bénéficié

d'au moins une intervention de sensibilisation de la part des agents du SYDEVOM.



Amandine, la nouvelle ambassadrice du tri

Afin de répondre à un besoin important de communication dans le quart SUD-EST du département, une personne a été recrutée pour une durée de 6 mois : il s'agit d'Amandine Gal. Elle a beaucoup travaillé en contact avec le public sur les CC du haut et moyen Verdon, la CC Terre de Lumières, la CC du Pays d'Entrevaux, la CC du Teillon. Elle a en effet été présente par le biais de stands lors de diverses manifestations (marchés, foires, fêtes, salons). Elle a également réalisé un plan d'actions de communication pour la CC Moyen Verdon pour l'année 2012 en collaboration avec la direction de cette collectivité.

Son contrat prenant fin mi-janvier, elle sera engagée dès la fin de celui-ci à la CC Haut Verdon Val d'Allos afin de réaliser des actions de sensibilisation durant la période hivernale.



Bilan de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Pour sa 2^{ème} participation à l'événement, le SYDEVOM se félicite du bilan de la SERD 2011. L'opération a été amplifiée cette année avec une présence durant la semaine dans 5 supermarchés (Carrefour Digne, Intermarché Digne, Casino Castellane, Intermarché Peipin, Super U Val Durance à Sisteron), contre 3 en 2010, afin de sensibiliser la clientèle aux achats moins générateurs de déchets. L'action a été approfondie dans certains supermarchés avec un affichage spécifique en rayons sur les produits à privilégier, et même l'obtention de points sur la carte fidélité du magasin pour l'achat de ces produits à Casino Castellane. Voici ci-après en quelques chiffres un bilan de l'opération « Caddie malin » :

- Environ **380 personnes sensibilisées**,
- **76 autocollants « Stop-pub » distribués**, soit potentiellement environ **3 tonnes de déchet évitées** par an,



- Super U Val Durance : **150 participants au jeu concours** permettant de gagner différents lots dont des bons d'achats dans le magasin.

L'équipe du SYDEVOM tient à remercier les directions des supermarchés participants à l'opération pour la qualité de leur accueil.

Outre les Caddies Malins, un projet tuteuré de 3 étudiants de l'IUT de Haute Provence a été accompagné par le SYDEVOM sur une durée de deux années scolaires. Il a pris fin en apothéose avec la mise en place d'une **exposition « choc »** dans le hall de l'IUT avec un tas de 50 sacs poubelles représentant la production moyenne d'une personne en un an. Cette exposition a été complétée d'une **conférence** le mercredi 23 novembre sur l'approche sociologique des déchets réalisée par André Donzel.



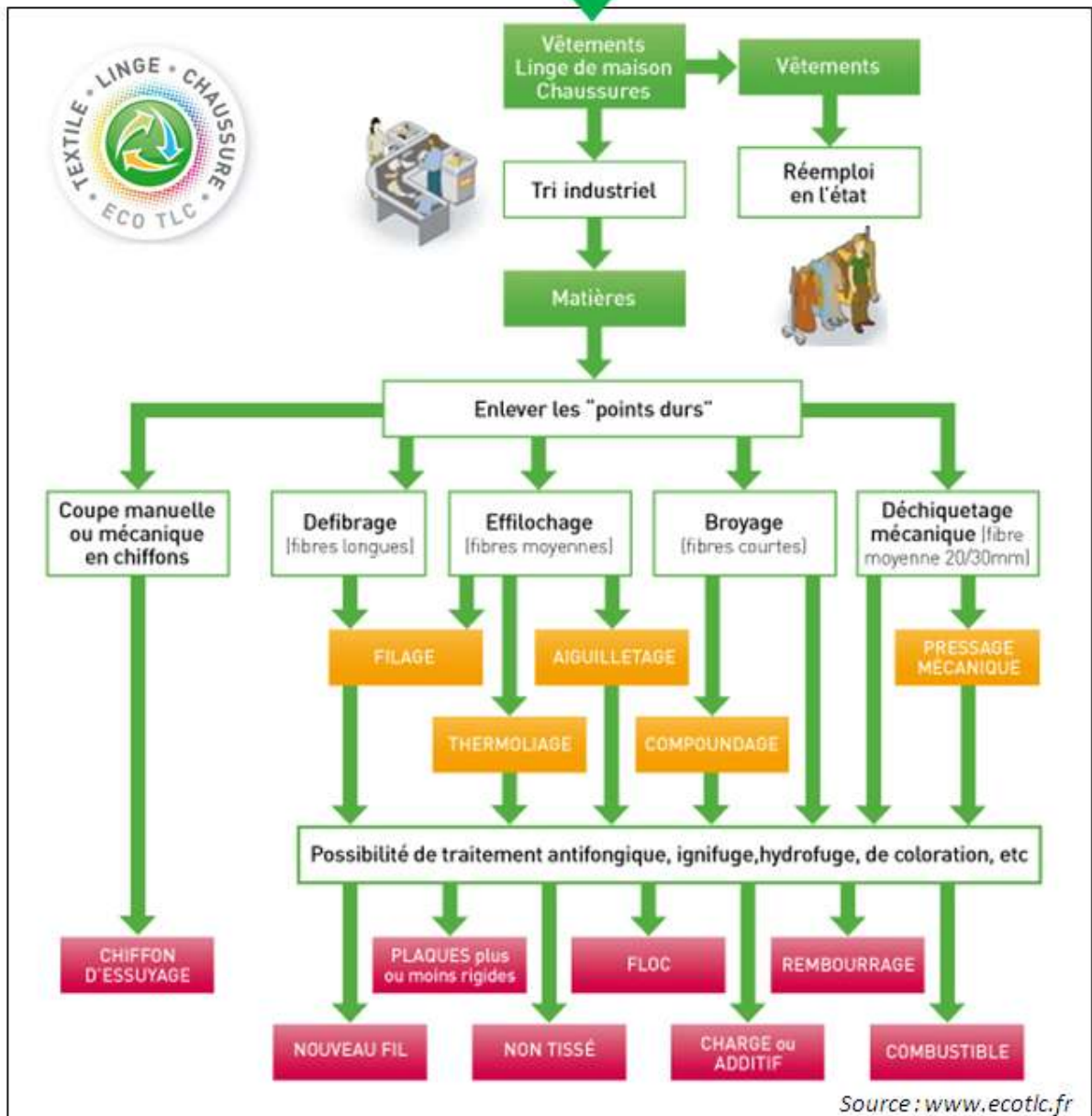
La filière du trimestre : Le textile (non sanitaire)

Les déchets textiles (hors textile sanitaire) représentent 11 kg par habitant et par an (9 kg de vêtements et linge de maison et 2 kg de chaussures) d'après une étude de l'ADEME. 90% de ces déchets sont triés. Cependant nous ne savons pas toujours ce à quoi ils sont destinés. Voici donc un tour d'horizon :



Vêtements, chaussures, linge de maison **NE PAS METTRE** : linge mouillé et/ou souillé

Dépôt dans les points de collecte spécifiques (colonnes, ressourceries, associations caritatives diverses)



Source : www.ecotlc.fr